

# **ASSOCIATION FRANÇOIS AUPETIT**

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

32 rue de Cambrai  
75019 PARIS

---

## **Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées**

Réunion de l'Assemblée Générale relative à l'approbation  
des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019

# In Extenso

In Extenso Audit

149 Boulevard Jean Jaurès  
BP 50126  
37301 Joué-les-Tours Cedex

Tél. : 02 47 46 50 10  
Fax : 02 47 46 50 49  
toussud@inextenso.fr  
www.inextenso.fr

## **ASSOCIATION FRANÇOIS AUPETIT**

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

32 rue de Cambrai  
75019 PARIS

---

### **Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées**

Réunion de l'Assemblée Générale relative à l'approbation  
des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019

---

Aux Membres de l'Assemblée Générale,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

## CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

---

### Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 612-7 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L. 612-5 du Code de commerce et à l'article 6 de vos statuts, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

Administrateurs	Conventions : frais remboursés		Montant global
	Frais Conseil d'Administration	Notes de frais autres activités bénévoles	
Monsieur BALEZ	2.574 €	9.213 €	11.787 €
Monsieur CORSAT	268 €	705 €	973 €
Madame DUBOE	1.103 €		1.103 €
Madame EL MOUJARREBE	53 €		53 €
Madame FABRY	316 €		316 €
Monsieur LIBERATORE	1.180 €	4.524 €	5.704 €
Madame MONBOUSSIN	1.160 €	704 €	1.864 €
Madame PESAVENTO	666 €	990 €	1.656 €
Ensemble des Administrateurs	1.864 €		1.864 €
<b>Total</b>	<b>9.185 €</b>	<b>16.136 €</b>	<b>25.321 €</b>

Fait à Joué les Tours, le 12 juin 2020

Le Commissaire aux Comptes,  
IN EXTENSO AUDIT

Représenté par Valérie ROCHARD